



Parc national
de La Réunion

ETUDE DE VALORISATION ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DE LA RN3

Phase 1

Diagnostic - Enjeux - Objectifs

Un territoire inscrit comme **Bien du Patrimoine mondial** à **L'UNESCO** dans le **cœur** du Parc national de la Réunion.

Le site est classé dans la charte du Parc comme **espace à vocation naturelle à forte valeur patrimoniale** et comme **espace identifié de restauration**.



biotope



Financé
par



GOUVERNEMENT

Liberté
Egalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Col de Bellevue

D55

Mars 2023

▲
PLAINE
DES
PALMISTES

PR
25.50

1
2
3

D55

RN3

Bras Samy

Emprise de la voie : 14 m de large

TRONÇON : 5.1km
27 délaissés routiers

Gros
Piton
Rond

LE SITE



Foncier / Gestionnaire

Commune de la Plaine-des-Palmistes
du PR 25 / 1 250 m. Bras des Calumets
au PR 30 / 1 604 m. Col de Bellevue

Propriétaire : Région Réunion

Gestionnaire : Région Réunion

> Direction Régionale des Routes (DRR)

Domaine Public Routier

Forêt départemento-domaniale

Propriétaire : Département Réunion

Gestionnaire : Office national des forêts (ONF)

Gestionnaire du territoire :

Le Parc national

Actions

Depuis les années 2010, l'ONF et le PNR mènent des **actions impo**

tantes de recensement des EEE (Espèce Exotique

Envahissante)

ainsi que des actions de lutte et de plantation

d'endémiques.

Localisation géographique

La Plaine-des-Palmistes était autrefois peuplée de **forêts de palmistes**. Elle est reconnue aujourd'hui pour ses milieux de **fourrés à pimpin**. La Plaine-des-Palmistes est une immense planète **griffée de ravines** et **ponctuée de pitons**. Elle a pris naissance dans la zone de contact entre le massif volcanique du **Piton des Neiges** et celui du **Piton de la Fournaise** dans des formations de plus de 400 000 ans.

C'est une route au déroulé **sinueux** sur les versants de **la Grande Montée**.

C'est une **route paysagère** en situation de **balcon**.

S'y dégage de nombreux **points de vue remarquables** sur le grand paysage de la Plaine-des-Palmistes.

PR
30.00

▼
PLAINE
DES
CAFRES

27

Col de Bellevue

Milieu écologique

Le massif forestier aux abords de la route est composé d'une mosaïque d'habitats typiques de la forêt tropicale hygrophile de montagne au vent.. Émergence de **fougères tropicales** appelées «**fanjan**».

Climat

Pluies tout au long de l'année.

Ambiance souvent brumeuse et nappe de brouillard

Atmosphère quelque peu **mystérieuse et magique** de cette forêt, aussi appelée « **forêts de nuage** » (ou forêt néphéophile).

Plan Local d'Urbanisme

Zone N (PLU 2013, modifié en 2016) - « Espace naturel à protéger ».

La quasi-totalité de la forêt domaniale est classée en Espace Boisé Classé. Les travaux liés à la voirie y sont autorisés sous conditions.

Politiques publiques

Le **Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique (PIVE)**

a identifié la route de la Grande Montée et plus particulièrement le Col de Bellevue (hors étude) comme **site majeur d'interprétation du paysage**. Trois thématiques sont abordées : le pèi des Volcans, le pèi des forêts et le pèi d'histoire.

► Démarche «Porte de Parc» envisagée.

Gestion CIREST

► Classement de la RN3 en «route de montagne» envisagée, dossier en attente.

► Espace identifié comme «à restaurer» au sein de la Charte du Parc.

► Apprécié en tant qu'espace naturel de protection terrestre dans la Directive et Schéma d'aménagement régional de l'ONF.

Responsabilité de La France et en particulier de La Réunion dans le maintien de cette végétation, notamment au titre du Bien UNESCO (critères vii et x).



UN HABITAT UNIQUE AU MONDE

Contexte historique

Tracé de la RN 3 **créé en 1795**, dénommé « chemin de la plaine ».

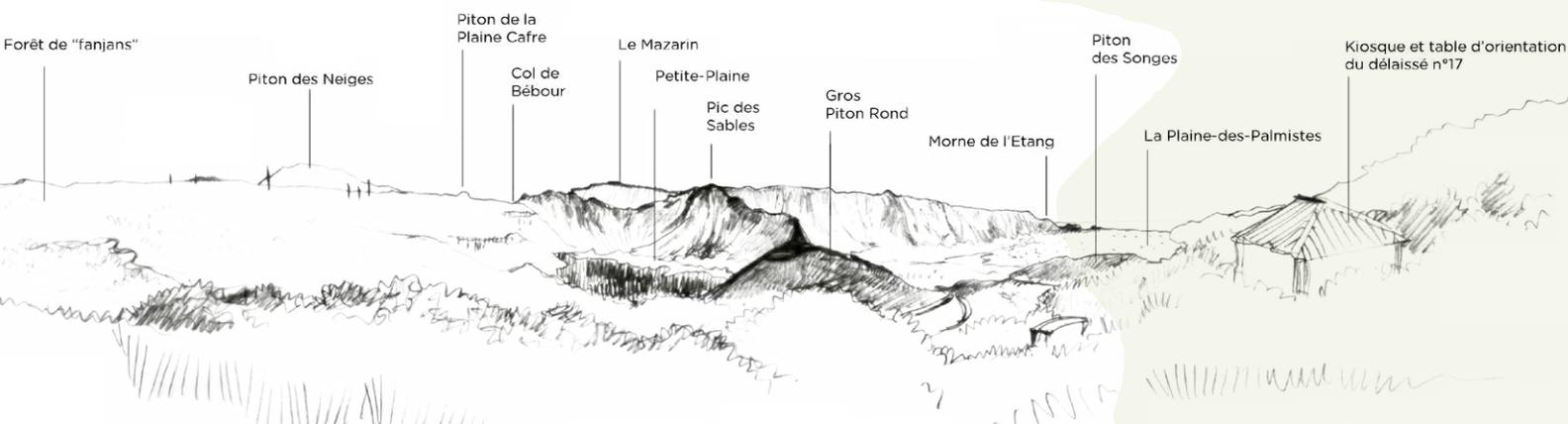
Première voie cavalière de communication qui relie la ville de Saint-Pierre à celle de Saint-Benoît en passant par le centre de l'île.

Axe stratégique dans la politique de conquête des hauts au XIXème siècle.

La route est classée nationale en 1850.

Modernisation au cours du temps, mais les anciens tracés de la route sont encore visibles dans le paysage comme **des cicatrices** recouvertes d'Espèces Exotiques Envahissantes.

C'est une **colonne vertébrale** de l'aménagement et de la découverte du territoire.



DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

1

Foncier / Gestionnaire

Site classé en **ZNIEFF de type I**
« Plaine des Palmistes » et **ZNIEFF de type II**
« Col de Bellevue - Grande Montée ».
La forêt de la Plaine-des-Palmistes est également
classée en espace d'évolution naturelle dans le

Espèces patrimoniales

Continuité forestière entre le Bras des Calumets
et le col de Bellevue = **un corridor écologique
d'importance régionale** reliant le massif du Piton des
Neiges à celui du Piton de La Fournaise.

La flore

Nombreuses espèces patrimoniales, dont
certaines endémiques considérées comme menacés
ou en danger critique d'extinction.

La faune

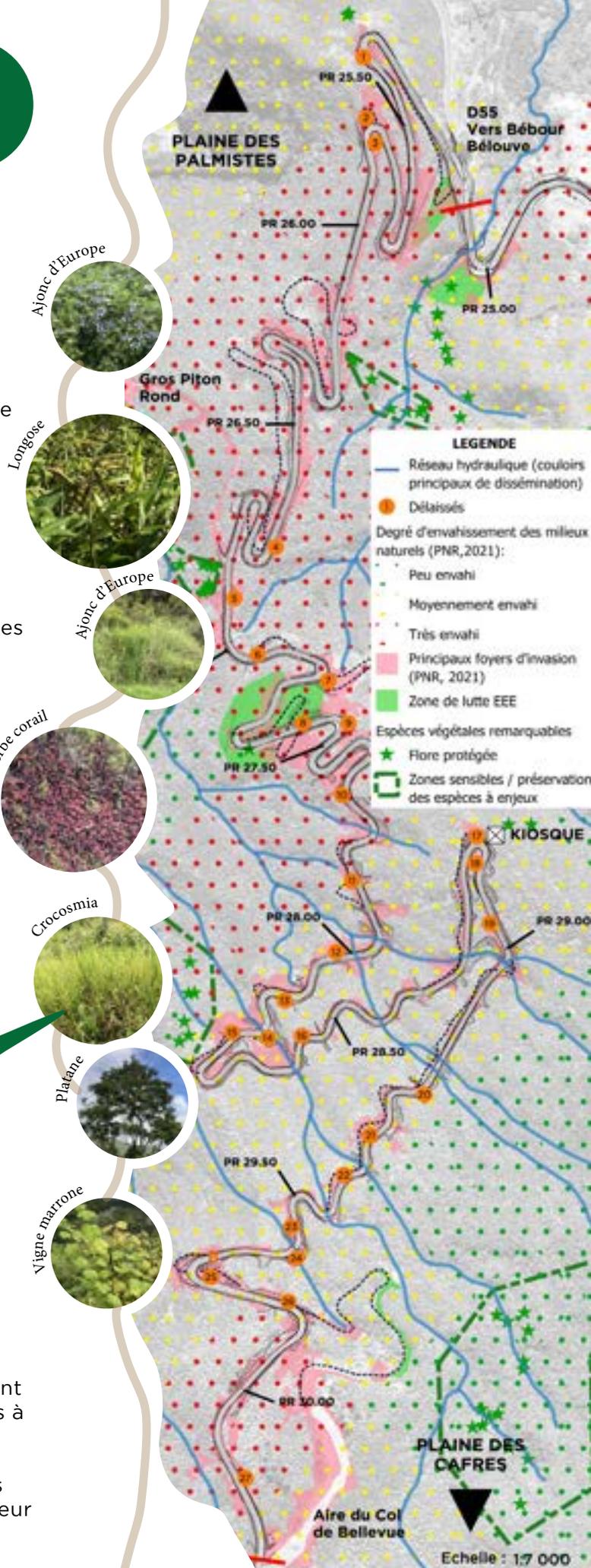
Oiseaux nicheurs forestiers indigènes de l'étage
mésotherme. Rapace : busard de Maillard. Présence
peu probable de la Vanesse de Bourbon et du lézard
vert des hauts.

**Espaces fortement anthropisés où la
perturbation des milieux écologiques est forte,
largement profitables aux espèces exotiques
envahissantes au détriment des taxons indigènes et
endémiques.**

UN HABITAT ENVAHIT D'EEE

Présence d'Espèces Exotiques Envahissantes

- Expansion des espèces plantées pour le fleurissement
de la route dans les années 80 (Hortensia et les Boules à
Boissier,...)
- Autres EEE venues spontanément dans les délaissés
menacent aujourd'hui les milieux naturels de haute valeur
écologique (Ajonc d'Europe, Longose,...).
Couloir d'expansion via l'ancien tracé de la route.



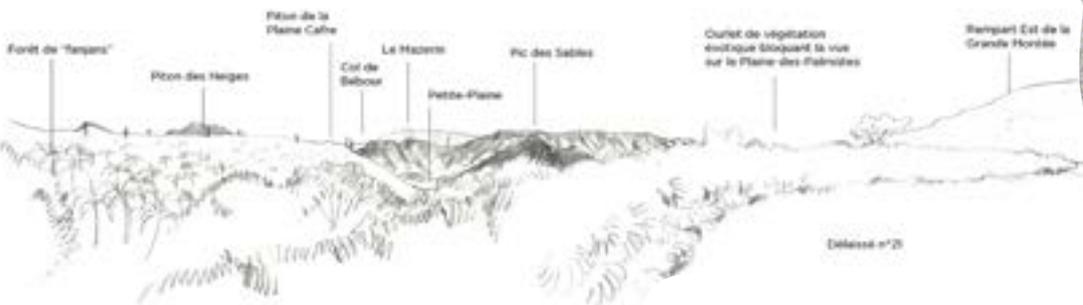
Carte des principaux
enjeux écologiques

DIAGNOSTIC PAYSAGER

2

Les spécificités paysagères

- Une **unité paysagère cohérente et homogène**
- Des vues et des **panoramas remarquables** sur le grand paysage.
- Des vues et des **cadrages plus proches** sur des composantes paysagères géographiques
- Une **ambiance très contrastée** (entre soleil et brume)
- Une **route serpentant** dans le relief abrupt du rempart de la Grande Montée comme **élément identitaire** du paysage
- La présence ponctuelle d'**éléments anthropiques** forts (dispositifs routiers, pylônes, platanes, crytomérias...)

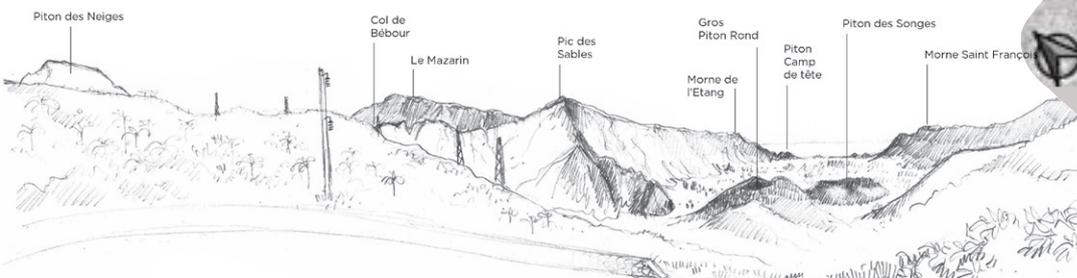


Les évolutions en œuvre et les menaces

- Une **tendance à la fermeture des vues** sur le paysage via les EEE.
- Une **dégradation des bas-côtés** (creusement des revêtements...)
- La **création d'accès et d'ouverture dans le milieu** en raison de pratiques sportives et agricoles non accompagnées
- Les **cicatrices** générées par les **anciens tracés** de la route

Les co visibilité dans le paysage

Peu de co-visibilités depuis les différents sites touristiques environnants, excepté depuis le Piton des Songes (air de co-voiturage) et le Gros Piton Rond.



Carte des principaux enjeux paysagers

DIAGNOSTIC CULTUREL

3

Platanes

présents le long de la route. **Éléments de repère importants**, mais **présence artificielle** et plus ou moins **perturbante** dans le paysage.



Présence de Cryptoméria,

notamment au Col de Bellevue. Perturbation visuelle dans un paysage à la flore endémique homogène.

Quelques pratiques de récolte de «**tisaneurs**»

Nombreux arrêts minutes pour prise de photographies.

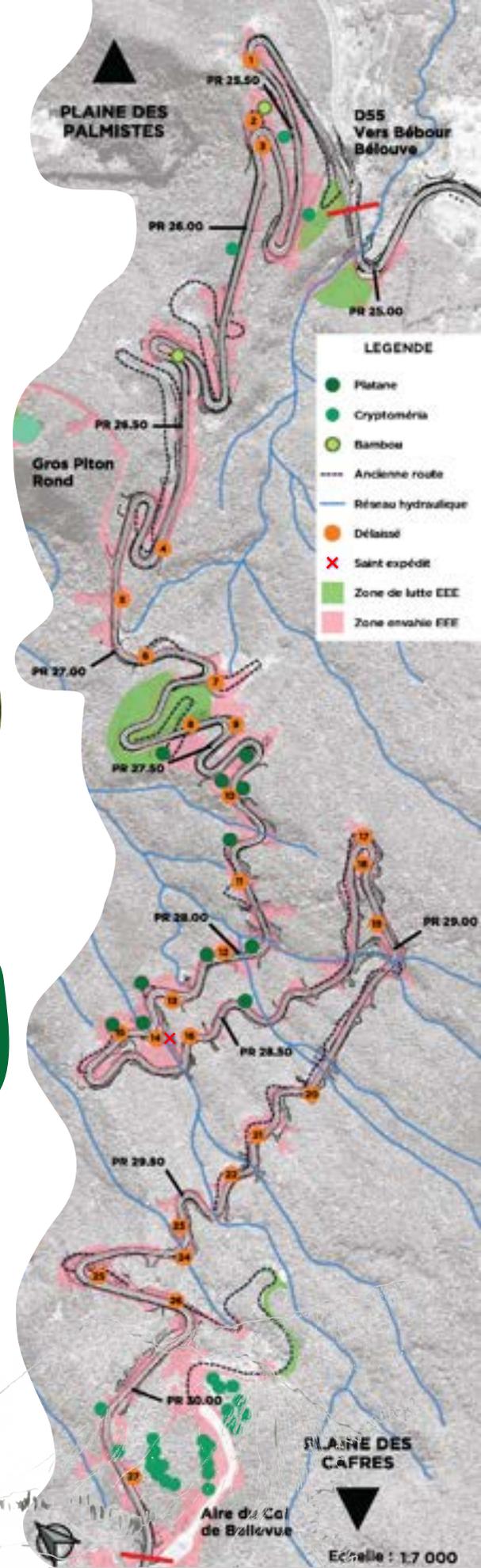


Présence d'**espèces appréciées du grand public** pour leurs **floraisons exubérantes** (Hortensia, Azalée, Longose, Tibouchine, Califon,...)



Absence de fourrés monospécifiques de goyavier. Il n'y a pas de cueillette associée.

Présence d'un Saint Expedit l'intérieur du virage au délaissé 14. Cassé, il se trouve au fond du fossé.



Carte des principaux enjeux paysagers

DIAGNOSTIC ROUTIER

4

PENTE MOYENNE SUR LE TRONÇON :

6.9%

Itinéraire touristique et voie structurante

Dénivelé total : 353.77 mètres, de 1248.51 NGR à 1602.28 NGR

La RN3 est classée comme route à **forte fréquentation** avec une moyenne de 9 365 véhicules/jour. Augmentation du flux les dimanches et jours fériés à 10 174 véhicules/jour.

Absence d'aménagement dédié aux cyclistes

Nature et typologie des espace de mobilité

- Voiries en enrobé,
- Accotements en Grave Non Traité (GNT) et engazonnés,
- Délaissés en GNT, scories et/ou engazonnés

Réseaux et gestion hydraulique

- Présence de réseaux EDF aériens HTA (Haute Tension A, entre 1KV et 50KV) et HTB (Haute Tension B supérieur à 50KV - 63KV sur la RN3)
- Drainage superficiel de la plateforme routière par caniveaux béton avec piédroits moellons et/ou fossé.
- Traversées d'Eaux Pluviales (EP) sous chaussée par buse ou cadre Béton Armé (BA), diamètres et dimensions variables.
- Exutoires EP vers fossés, talweg et milieu naturel

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Est de la CIREST à prendre en compte. Pas de prescription et de cadrage réglementaire autre que sur le sujet hydraulique.

Dispositifs routiers

Dispositifs de sécurité en parapet moellon **80 dispositifs de sécurisation routière** (panneaux, signalétiques...).

Accidents

De nombreux accidents sont recensés sur ce tronçon routier. Les merlons font office de trampolin lors des sorties de routes des véhicules.

Travaux récents

Au cours du mois de janvier 2023 la DRR a effectué des travaux sur les délaissés n°19, 21, 25. Ils ont été recouverts de bitume.



LES ENJEUX

Écologiques

- E1.** Une dynamique de colonisation des EEE très problématique, via les couloirs de dissémination (ravines notamment) menaçant sur le long terme les boisements de haute valeur écologique encore en bon état de conservation situés plus en aval.
- E2.** Des potentialités de restauration/renaturation de certains milieux naturels dégradés situés en bord de route permettant de mettre en oeuvre une dynamique d'intervention basée sur la formation et la participation de différents acteurs et apportant un retour d'expériences sur les méthodologies d'intervention.
- E3.** Des foyers d'invasion difficilement traitables de façon manuelle (accessibilité, taux de recouvrement des EEE, etc.) nécessitant la mise en place d'interventions mécaniques pouvant être valorisés comme « vitrine » (mutualisation avec aménagement paysager).
- E4.** Une gestion courante actuelle des accotements et délaissés routiers ne prenant pas en compte les enjeux de biosécurité.

Paysagers

- P1.** Des points de vue panoramiques créent une mise en scène des éléments constitutifs et remarquables du grand paysage.
- P2.** Un paysage proche cohérent (la forêt tropicale humide à fanjan) du fait de son homogénéité et sa singularité.
- P3.** Un accueil touristique pédagogique et informatif, via des petits dispositifs d'arrêts de proximités.
- P4.** Une intégration meilleure de la route, de ses bas-côtés et de l'ensemble des éléments anthropiques.
- P5.** Une harmonisation des supports signalétiques informatifs.

Culturels

- C1.** Une authenticité et une cohérence du milieu dans un secteur à fort enjeux naturel.
- C2.** La préservation des plantes endémiques et des habitats naturels via des programmes de restauration et de renaturation vis-à-vis du grand public.
- C3.** Un ancrage de certaines espèces exotiques dans la perception et l'identité du lieu (« route des fleurs »)
- C4.** La sensibilité et la préoccupation du public vis-à-vis du sujet des espèces envahissantes.

Techniques

- T1.** La continuité d'un trafic journalier et touristique important pour un axe majeur de la Réunion.
- T2.** La sécurité des véhicules et personnes empruntant l'itinéraire : visibilité dans les courbes et rampes, dispositif de sécurité (parapets moellon).
- T3.** La gestion des eaux pluviales permettant d'assurer le drainage de la plateforme routière et des délaissés.
- T4.** L'entretien de la route et de ses abords.
- T5.** La pollution due au trafic routier.
- T6.** Les ouvrages de génie civil à intégrer au paysage (parapet moellon, mur de soutènement moellon, parois clouées béton).

SCENARIO et objectifs



Version tendancielle

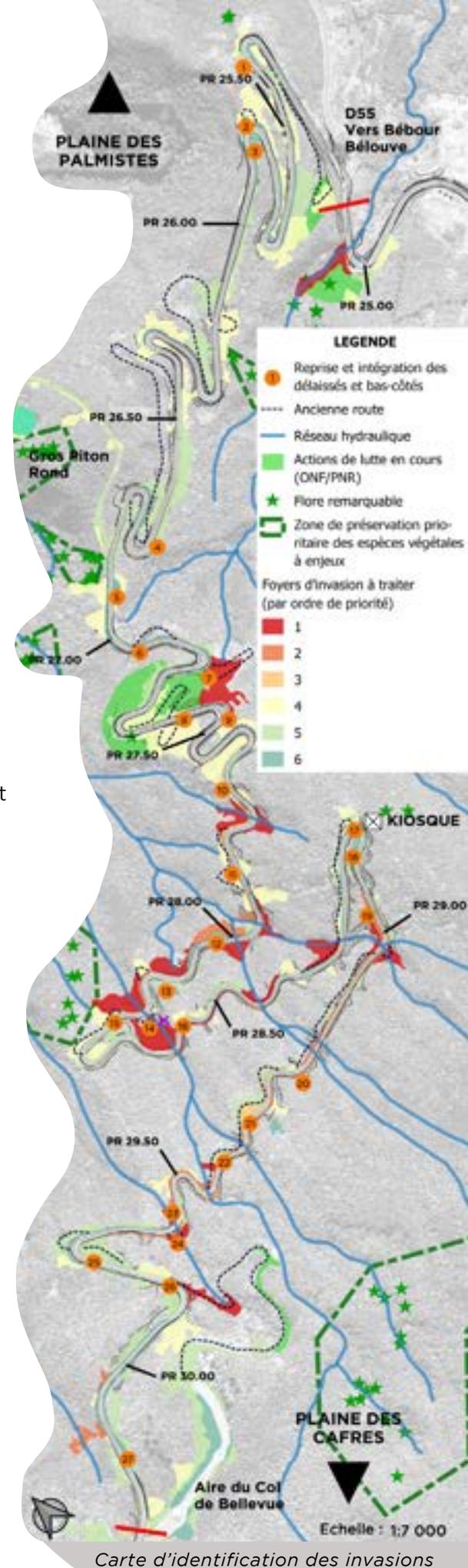
Évolution du site en l'absence d'actions nouvelles ou par la seule poursuite des actions en cours.

Les actions en cours

1. Dans le cadre de mesures compensatoires des aménagements de la route, l'ONF a replanté il y a une dizaine d'années des espèces endémiques et indigènes sur quatre parcelles. Aujourd'hui, l'ONF arrive en fin de gestion de ces espaces.
2. Des actions de lutte contre les EEE végétales ont également été engagées par le Parc national depuis peu (chantiers participatifs).
3. Peu d'actions de détection précoce et de lutte diffuse sont actuellement réalisées par l'ONF et le PNR au niveau des secteurs préservés en cœur de boisement.
4. L'entretien courant des accotements routiers n'intègre pas les problématiques de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

L'évolution en l'absence d'actions

1. En cas d'arrêt de lutte contre les envahissantes, le couvert d'EEE en strate basse reprendra rapidement ses droits (Hortensia, Vigne maronne et Chèvrefeuille notamment).
2. Sans revégétalisation du milieu (plantations denses d'espèces indigènes), les effets positifs des actions de lutte menées lors des chantiers participatifs ne pourront être pérennes.
3. En l'absence de gestion spécifique du réseau d'eau pluviale et d'intégration de la problématique des EEE dans l'entretien courant (biosécurité notamment), les foyers d'invasion, actuellement plus ou moins cantonnés aux accotements et délaissés routiers, se dissémineront le long des ravines et dégraderont à plus ou moins long terme l'ensemble des milieux naturels adjacents (au détriment notamment des espèces endémiques rares et menacées).



SCENARIO et objectifs

2

Court terme

Ce scénario projette des actions et des interventions symptomatiques de restauration et de valorisation partielles du site à court terme (programme d'action opérationnel à horizon 5 ans)

Objectifs écologiques

1. Mise en place d'interventions ponctuelles mais régulières d'entretien courant et actions de détection précoce pour préservation des espèces à enjeux sur les secteurs à haute valeur écologique.
2. Priorisation des actions de lutte sur certaines espèces exotiques très problématiques pouvant encore être traitées à court terme
3. Renaturation des délaissés 9, 21 et 25 afin de sensibiliser le public sur la problématique des EEE et de l'érosion de la biodiversité.
4. Intégration de la problématique des EEE (biosécurité et gestion différenciée) dans l'entretien courant des accotements.

Objectifs paysagers et culturels

1. Accessibilité et mise en valeur des vues panoramiques sur les grandes structures paysagères remarquables du Bien inscrit au patrimoine mondial.
2. Préparer et informer pédagogiquement le public sur les enjeux de la lutte contre les EEE sur deux haltes.
3. Mise en place de support pédagogique d'interprétation des paysages cohérents et de sensibilisation à la lutte des EEE.
4. Condamnation, lutte EEE et revégétalisation des délaissés les plus impactants visuellement.

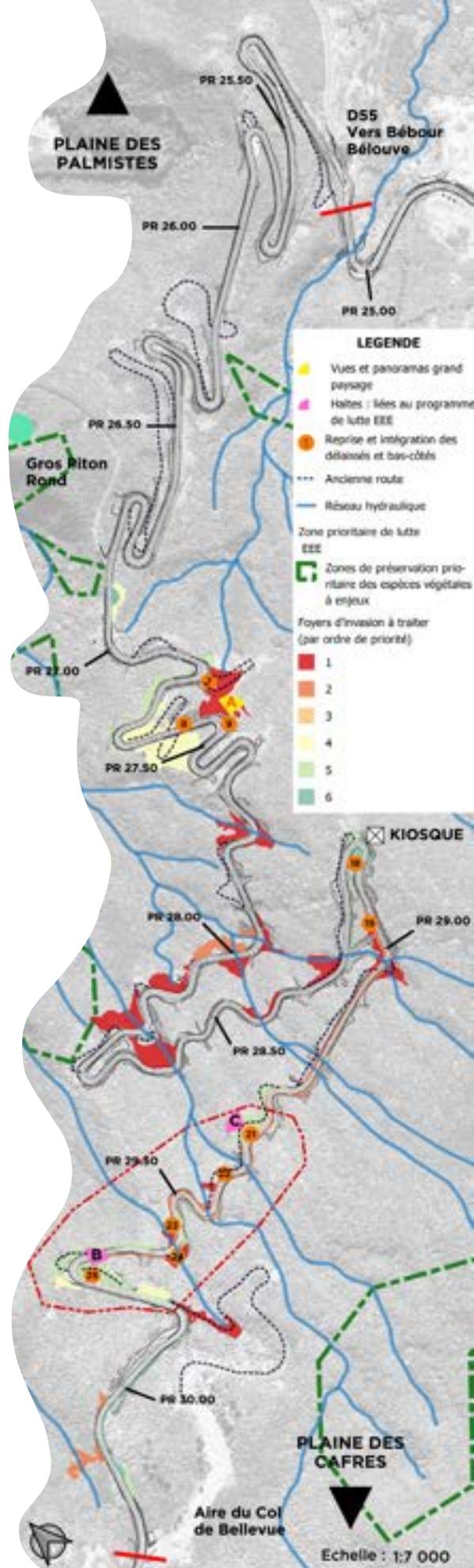
Objectifs infrastructureux

1. Maintenir un niveau de sécurité équivalent pour les usagers de la RN3.
2. Créer des aménagements routiers et de sécurisation des piétons aux abords des délaissés à conserver et à réaménager.
3. Améliorer la gestion des EP sur des zones ciblées pour éviter la dissémination EEE.
4. Créer des aménagements avec des matériaux pérennes.

Lutte EEE et revégétalisation :
250 000 € sur 5 ans

Aménagement des délaissés A, B et C :
320 000 €
(resurfaçage, mobilier, gestion EP,
stationnements,...)

ESTIMATION



Carte des objectifs pour le scénario 2

SCENARIO et objectifs

3

Long terme

Ce scénario s'oriente quant à lui vers des actions et des interventions globales, basées sur des initiatives de fond et de grandes ampleurs.

Objectifs écologiques

1. Mise en place d'interventions ponctuelles mais régulières d'entretien courant et actions de détection précoce pour préservation des espèces à enjeux sur les secteurs à haute valeur écologique.
2. Traitement prioritaire des foyers d'invasion situés en bord de route et délaissés entre les PR 25,00- 30,00 et l'air d'accueil du Col de Bellevue.
3. Renaturation des délaissés 2, 3, 9, 21, 25, afin de sensibiliser le public sur la problématique des EEE et de l'érosion de la biodiversité.
4. Intégration de la problématique des EEE dans l'entretien courant des accotements routiers.

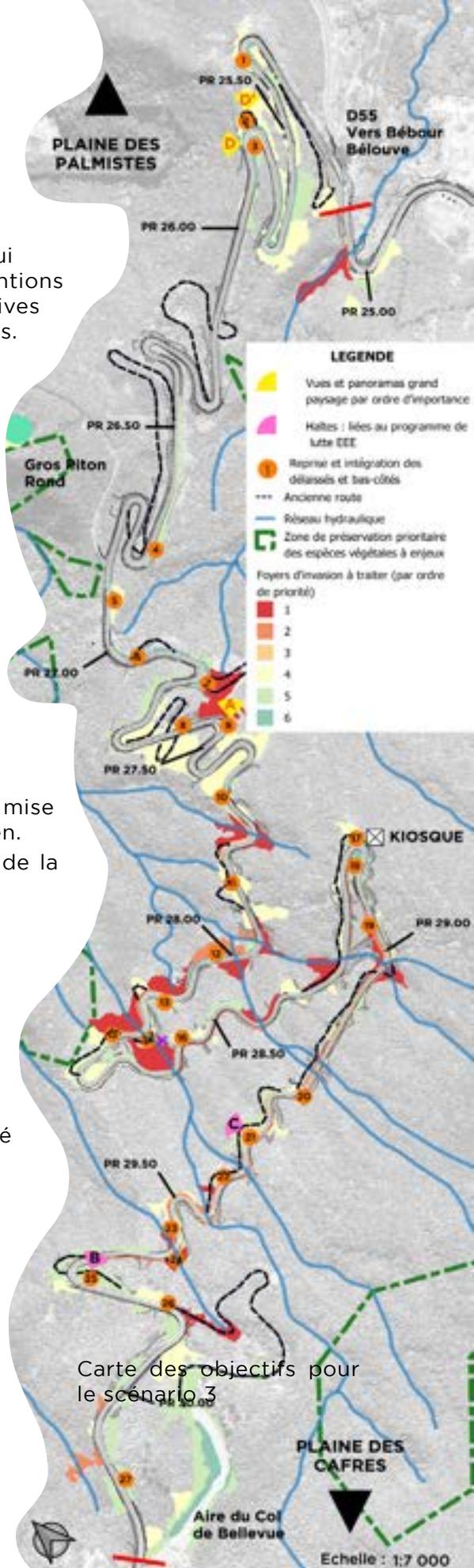
Objectifs paysagers et culturels

1. Ajout de vues panoramiques pour une meilleure accessibilité et mise en valeur des grandes structures paysagères remarquables du Bien.
2. Préparer et informer pédagogiquement le public aux enjeux de la lutte envers les espèces exotiques envahissantes
3. Mise en place de support pédagogique d'interprétation des paysages cohérents illustrant les unités d'interprétations du PIVE.
4. Condamnation (dont suppression kiosque du délaissé n°17), lutte EEE et revégétalisation de l'ensemble des délaissés (délaissés non concernés dans le scénario 2).
5. Uniformisation de la signalétique et dispositifs routiers et limitation au strict minimum de sa présence sur l'ensemble du tronçon routier.
6. Déplacement des poteaux électriques très visibles à proximité de la route.

Objectifs infrastructureux

1. Améliorer la sécurité pour les usagers de la RN3 : rajout de parapets moellons, suppression des merlons sur les accotements, panneaux noms des ravines.
2. Créer des aménagements routiers et de sécurisation des piétons aux abords des délaissés à conserver et à réaménager.
3. Améliorer la gestion des EP par la mise en place de systèmes de rétention/filtration.
4. Créer des aménagements durables et accessibles avec des matériaux pérennes.
5. Signalétique routière à harmoniser suivant les prescriptions du PIVE.

Lutte EEE et revégétalisation : 1 200 000 € sur 10 ans
Aménagement des délaissés D et E : 220 000€(resurfaçage, mobilier, gestion EP, stationnements,...)
Aménagement des infrastructures : 380 000 €



Carte des objectifs pour le scénario 3

Carte des objectifs pour le scénario 3

ESTIMATION